

Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban

Éric Verdeil

▶ To cite this version:

Éric Verdeil. Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban. Colloque international "Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXIe siècle ", May 2008, Abu Dhabi, Émirats arabes unis. pp.63-70. halshs-00291101v2

HAL Id: halshs-00291101 https://shs.hal.science/halshs-00291101v2

Submitted on 27 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

63

RECONSTRUCTIONS ET POLITIQUES DU PATRIMOINE URBAIN AU LIBAN

Éric Verdeil 1

Depuis plus de trente ans, guerres et reconstructions se suivent, s'enchaînent et s'enchâssent au Liban. L'urbanisme s'édicte dans l'urgence et ne cesse de susciter la controverse. Le Liban subit des mutations urbaines très intenses, avec des mouvements de population massifs (déplacements en raison des destructions et des projets de réaménagement), des bouleversements dans les formes urbaines (destruction/réaménagement du bâti) et plus largement dans l'organisation économique et sociale, ainsi que dans la structure des pouvoirs dans la ville².

L'émergence de la question du patrimoine résulte d'une tension entre des pratiques et des représentations des lieux en évolution et une forme urbaine héritée. Dans le cas libanais, les dynamiques de reconstruction sont très rapides et heurtées, ce qui accentue la tension. D'autre part, la reconstruction est un moment d'innovation dans les conceptions urbanistiques. Au Liban, l'idée d'un urbanisme gérant le patrimoine est apparue graduellement depuis 1977 puis s'est étendue dans les années 1990³.

Les épisodes de reconstruction, notamment après 1991, ont été des moments de réaffirmation de l'État, de retour (en principe) à la règle du droit par opposition à la marginalisation des institutions étatiques durant la guerre, voire leur négation. L'urbanisme a justement constitué, en 1977, en 1982-1983 et après 1991, un vecteur privilégié de cette affirmation de l'État au Liban. Mais dans le même temps, ces moments de réaffirmation sont ambigus, car le retour de l'État ne va pas sans favoriser la logique du marché, dans un mouvement qui confond défense et illustration idéologique du libéralisme et promotion des intérêts privés des groupes sociaux ayant un accès direct à l'État. Dans quelle mesure ce libéralisme est-il compatible avec un projet patrimonial ?

X

Université de Lyon-CNRS, UMR 5600 « Environnement Ville Société ».

² Éric Verdeil, Faour Ghaleb, Sébastien Velut, *Atlas du Liban : territoires et société*, Beyrouth, IFPO&CNRS, 2007, 208 p.

Éric Verdeil, Une Ville et ses urbanistes: Beyrouth en reconstruction, thèse de doctorat, université Panthéon-Sorbonne, 2002, 646 p.

de superviser les opérations pour conforter sa légitimité locale. Les travaux et les projets de réaménagement sont essentiellement financés par le Qatar, dans le cadre de son aide à la reconstruction du pays promise lors de la conférence de Stockholm en août 2006.

Dans un premier temps, c'est la municipalité, proche du Hezbollah, qui a élaboré le projet de reconstruction. Les travaux préparatoires de déblaiement et les modalités d'indemnisation ont favorisé la démolition de nombreux vestiges de l'architecture typique du village, notamment dans les souks. Le schéma directeur de la municipalité envisageait une modernisation radicale de cet espace, en élargissant les voies, en favorisant la construction d'immeubles et en mettant en œuvre un remembrement qui aurait conduit à réaffecter aux ayants droit des lots sans rapport avec leurs propriétés. Or, cette approche a soulevé l'opposition d'une partie des propriétaires, résidents ou immigrés.

Dans le même temps, une équipe de professionnels et d'étudiants de l'université américaine de Beyrouth a tenté d'alerter les autorités sur les risques d'une reconstruction détruisant le patrimoine. Cette équipe, dont plusieurs membres avaient du reste été impliqués dans les autres combats pour la défense du patrimoine à Beyrouth et ailleurs, a procédé à des relevés et élaborés des contre-propositions au schéma municipal. Ils réussirent à faire reconnaître à la direction régionale du Hezbollah que l'application du plan envisagé reviendrait à prolonger l'œuvre de destruction menée par les Israéliens. Réalisant la portée symbolique de ce projet, le Hezbollah se rangea à cette argumentation et imposa l'étude d'un autre projet, confié conjointement à une équipe locale et aux architectes de l'AUB.

L'exemple montre une configuration politique très différente des précédentes mais souligne fortement les enjeux symboliques et politiques de la mobilisation patrimoniale.

CONCLUSION

Quelle synthèse tirer de ces trois moments dans les politiques du patrimoine au Liban? Une première idée s'impose avec force : l'État libanais est largement marginalisé dans ces politiques patrimoniales, aussi bien en termes d'initiative que de régulation. Ce fait vaut d'être remarqué dans un contexte régional où au contraire, l'État se saisit souvent du patrimoine pour affirmer sa légitimité et l'ancrer dans l'histoire. En corollaire, on peut remarquer aussi sa faible capacité de régulation, notamment à travers la loi ou le règlement : dans le projet Solidere, la conservation patrimoniale, si réduite par ailleurs, n'est pas garantie par une loi ou par le décret validant le schéma d'aménagement ; à Gemmayzezh et dans le péricentre, l'État a finalement accouché d'un décret

* Analyse basée sur de faits remontant à 2007. Les évolutions ultérieures de baissent percevoir un accomodiment du Hezbollah aux projets locaux de modernisation 25/09/09 10:44

68

non contraignant sur la morphologie urbaine et les classements successifs sont largement objets de dérogations organisées par les services de l'État eux-mêmes ; à Bint Jbeil, le processus de réaménagement s'inscrit argement hors d'un schéma directeur approuvé et sans la supervision de la DGU. Ces situations illustrent le dessaisissement par l'État lui-même de ses prérogatives en la matière, au bénéfice d'une série disparates d'acteurs officiels ou non-officiels, dont l'action d'ailleurs contribue justement à cette marginalisation et même la revendique. Les municipalités, largement marginalisées dans l'urbanisme des années quatre-vingt-dix, tendent à développer une capacité d'initiative dans ce

d'un ensemble

En revanche, différents acteurs non-étatiques usent du patrimoine d'une manière stratégique. C'est le cas de SOLIDERE, une firme d'aménagement et de construction qui aujourd'hui étend son action à l'échelle du bassin méditerranée qui n'hésite pas à faire un usage sélectif de la notion de patrimoine, à des fins de marketing et de légitimation de son action. De même, Rafic Hariri a utilisé les images patrimoniales construites par le projet SOLIDERE au service de sa légitimation politique¹¹. Enfin, un parti politique comme le Hezbollah, L. L. réalisant l'enjeu symbolique du patrimoine dans son combat avec Israël, l'impose vavec force à ses constituants. Ces usagers stratégiques présentent deux points en commun : d'une part, dans les faits, ces usages stratégiques n'aboutissent qu'à une conservation sélective et très limitée du patrimoine architectural et urbain. D'autre part, ces initiatives sont souvent suivistes et opportunistes et ne résultent pas d'un engagement convaincu. prise d'inthitive on de

69

Dans cet espace laissé libre par l'État aux actions de divers acteurs, un groupe faiblement structuré mais doué pour la mobilisation militante et la communication médiatique trouve place et s'avère un élément central dans la défense du patrimoine, c'est-à-dire dans l'identification d'objets architecturaux et urbains à préserver, dans la mise sur agenda de ces objectifs, dans la proposition, pas toujours couronnée de succès, de nouvelles pratiques et instruments législatifs ou réglementaires. Professionnels, universitaires, acteurs civiques et associatifs, souvent liés par leurs itinéraires à des formes d'action expérimentées à l'étranger qu'ils passent au Liban, jouent un rôle central. Parmi les thèmes qui les mobilisent et qui représentent les mobiles de leur action, différents registres sont à distinguer : à travers la continuité de l'architecture et du tissu urbain, ces groupes valorisent une forme de résistance à l'homogénéisation culturelle, à une certaine forme de mondialisation mais aussi à la ségrégation sociale, au risque de se trouver en décalage d'ailleurs avec les mutations socio-économiques qui

ÉRIC VERDEIL Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban

Moussi Maud, « Nouveaux gouvernements urbains et patrimoine dans le Sud du Liban :

Voir aussi, days un cote contexto,

25/09/09 10:44

Minities Transposent

domaine.

Saïda », art. cit.

poussent, via la gentrification, à la conservation de certains quartiers comme Monnot ou Gemmayzeh. On peut toutefois différencier ces mobilisations en fonction de la nature de leur engagement politique : national et démocratique comme dans le cas du projet SOLIDERE, plus local et en défense d'une identité urbaine pour l'action dans le péricentre, patriotique dans l'action de la reconstruction de Bint Jbeil.

On doit enfin souligner, à l'évidence, les résistances à la mise en œuvre de ces projets patrimoniaux, par divers autres acteurs mus par différents mobiles. Les intérêts fonciers et financiers de nombreux propriétaires, promoteurs voire architectes et urbanistes liés aux projets de construction apparaissent en premier lieu. Mais il faut aussi citer les habitants, souvent, qui ne se reconnaissent pas dans les projets de conservation urbaine, en particulier lorsqu'ils semblent impliquer des contraintes incompatibles avec des pratiques associées à la modernité et au confort. Cette réticence ne signifie pas nécessairement la volonté d'un abandon des espaces anciens mais implique sans doute une réflexion commune sur le devenir de ces espaces, à laquelle justement les formes de militantisme patrimonial ne sont pas assez habituées.

70